
SESSION ANNUELLE 2016 DE LA CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR L'OMC

Quel avenir pour l'OMC ?

Genève, 13-14 juin 2016

Organisée conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement européen

DISCOURS DE M. BERND LANGE, PRESIDENT DE LA COMMISSION DU COMMERCE INTERNATIONAL AU PARLEMENT EUROPEEN

Genève, 13 juin 2016

Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Mesdames et Messieurs les ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Eminents invités,
Mesdames et Messieurs,

J'ai le grand honneur et le plaisir de vous souhaiter, au nom de Martin Schulz, Président du Parlement européen, la bienvenue à la onzième Conférence parlementaire sur l'OMC.

Cette Conférence résultant des efforts conjoints du Parlement européen et de l'Union interparlementaire, permettez-moi d'exprimer toute ma gratitude à notre partenaire, l'UIP, ainsi qu'à l'Organisation mondiale du commerce, qui nous accueille ici aujourd'hui.

Je me réjouis de voir un si grand nombre de parlementaires, venus des quatre coins du monde, car cela démontre toute l'importance de la dimension parlementaire dans les travaux de l'OMC. Cela atteste également de leur intérêt envers la politique commerciale en général. En qualité de représentants élus, nous établissons un lien essentiel entre, d'une part, les citoyens et les décideurs, en communiquant aux négociateurs l'opinion de nos électeurs et, d'autre part, en demandant à nos gouvernements de rendre compte de leurs actions et de prendre en considération les sujets de préoccupation que nous exprimons.

L'opinion publique accorde une attention croissante aux accords commerciaux, étant donné leurs évolutions récentes et la manière dont ils intègrent des questions comme les normes réglementaires, la sécurité alimentaire et le développement durable. C'est d'ailleurs à juste titre que l'on veut savoir qui prend les décisions et en quoi elles consistent, et cela concerne également celles prises à l'OMC.

C'est précisément ce que je constate au quotidien dans ma fonction de Président de la Commission du commerce international au Parlement européen. Je suis profondément convaincu que les négociations commerciales doivent être plus que jamais transparentes et accessibles aux citoyens. Depuis mon entrée en fonction en 2014, j'ai travaillé sans relâche dans ce sens et suis heureux de constater des avancées certaines. En ce qui concerne les négociations bilatérales dans lesquelles l'Union européenne est partie prenante, l'accès aux documents et informations est maintenant bien meilleur pour les négociations en cours, une grosse partie étant même disponible en ligne. Les membres du Parlement européen peuvent d'ailleurs aujourd'hui, après de difficiles négociations, consulter des documents confidentiels. C'est à mon sens primordial pour le processus démocratique en lien avec le commerce et j'espère que cela servira d'exemple dans d'autres cas.

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes ici pour débattre de l'avenir de l'OMC. Cette Conférence sera largement consacrée à discuter de l'après-Nairobi. J'ai eu l'honneur de diriger une délégation de 10 membres à la Conférence ministérielle de Nairobi. Ces journées ont été d'une grande intensité et nous étions soulagés de parvenir à un accord sur de nombreuses questions particulièrement importantes, notamment pour les pays en développement. Je dois toutefois le reconnaître : nos attentes étaient initialement bien supérieures et nous étions déçus que la Conférence ministérielle n'aille pas plus loin. Je pense également que le processus aboutissant à la décision finale n'était clairement pas

optimal, surtout si l'on considère que transparence et inclusivité devraient être les maîtres-mots des négociations commerciales. L'OMC devra revoir ce processus et les méthodes de travail pour, dorénavant, éviter cet écueil.

Depuis Nairobi, le débat est vif, entre les Membres de l'OMC, sur ce que doit inclure le futur ordre du jour. J'espère que, en tant que parlementaires, nous allons contribuer à ce débat de manière constructive et donner de nouvelles impulsions à nos gouvernements. Il est temps de décider des priorités pour les phases suivantes, surtout si, pour la prochaine Conférence ministérielle, nous voulons éviter la même situation que celle précédant la Conférence de Nairobi.

En qualité de parlementaires, nous devons également nous assurer que les décisions prises sont mises en œuvre. Vingt pays environ doivent encore ratifier l'Accord sur la facilitation des échanges avant que celui-ci n'entre en vigueur. Les Membres de l'OMC se doivent d'honorer les engagements pris en ce qui concerne l'amélioration des règles d'origine ou la dérogation sur les services pour les pays les moins avancés.

La semaine dernière, le Parlement européen a approuvé l'élargissement de l'Accord sur les technologies de l'information, un des résultats les plus importants de Nairobi. Nous espérons donc pouvoir appliquer les premières réductions des droits de douane au 1^{er} juillet de cette année. Les échanges concernant les 201 produits ajoutés à la liste, par exemple les systèmes GPS, les écrans tactiles, les appareils médicaux, se montent à 1,3 milliard d'euros et vont certainement contribuer au développement et à l'expansion du secteur informatique, tout en bénéficiant aux consommateurs. Quand on parle avec les entreprises, celles-ci soulignent les avantages énormes d'un accord multilatéral, l'atout principal étant qu'elles n'ont pas à se conformer à des règles d'origine spécifiques. Le commerce international a changé et, avec des chaînes de valeur à l'échelle mondiale, il est plus difficile de savoir d'où vient un produit. Il s'agit là d'un argument à utiliser plus souvent en faveur d'une approche multilatérale !

Ces deux prochains jours, de grands négociateurs vont s'adresser à nous et nous allons débattre d'une série de questions et des liens que celles-ci entretiennent avec le commerce. Pour la première fois, nous allons, par exemple, débattre d'une perspective de genre sur le commerce.

Je vous souhaite à tous une excellente session. J'espère que cette Conférence permettra d'évoluer vers plus de compréhension et enverra un signe fort à tous les ambassadeurs et gouvernements quant à l'avenir de l'OMC. Enfin, j'espère qu'elle incitera les parlementaires comme les citoyens à s'impliquer d'autant plus dans la politique commerciale. Je vous remercie de votre attention.